

Quelles évolutions depuis la mise en place du dispositif Evrest ?

Après plus de dix-sept ans d'observation, une étude de l'évolution des conditions de travail et de la santé des travailleurs en Normandie.



Evrest (Évolutions et relations en santé au travail) est un dispositif national de veille en santé au travail, qui permet d'analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés au fil du temps, au moyen d'un questionnaire très court rempli lors des consultations de santé au travail. Sa préoccupation est double : constituer une base de données nationale renforçant les connaissances sur les conditions de travail et la santé des salariés et permettre aux équipes santé travail participantes de produire des données en fonction de leurs besoins.

Evrest s'appuie sur un Groupement d'intérêt scientifique (Gis), créé le 1^{er} janvier 2009, permettant de formaliser la coopération entre les organismes partenaires qui soutiennent et orientent ce projet au niveau national. Le réseau est animé par une équipe projet composée principalement de médecins du travail, d'infirmiers de santé au travail et de chercheurs. Au niveau régional, un (ou plusieurs) référent(s) régional(aux) prend (prennent) en charge l'organisation du dispositif.

En Normandie, Evrest est porté par cinq référents régionaux : le Dr Laëticia Rollin (service de santé au travail et pathologie professionnelle du CHU - Hôpitaux de Rouen), le Dr Mathieu Saily (EDF), le Dr Marie-Hélène Gaultier (Naval Group), le Dr Rémi Six (masante.pro) et le Dr Mathilde Boulanger (Mist Santé Travail). Ils s'appuient sur un groupe de suivi régional composé notamment de médecins et d'infirmiers de santé au travail, de l'agence régionale de santé, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Pour tout renseignement, contactez les référents régionaux Evrest de Normandie :

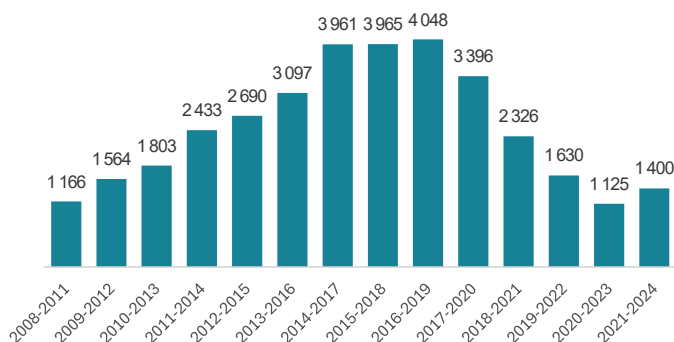
mathilde.m.boulanger@gmail.com
marie-helene.gaultier@naval-group.com
laetitia.rollin@chu-rouen.fr
mathieu.saily@edf.fr
remi.six@masante.pro

Dans la suite du douzième numéro de lettre Evrest en Normandie, qui a fait état de la situation avant et depuis la pandémie de Covid-19, ce nouveau numéro étudie les évolutions sur le plus long cours, avec une analyse des données recueillies en région depuis la mise en place du dispositif, Evrest intégrant également une comparaison au niveau national.

Une augmentation de la participation au dispositif Evrest par les services de prévention et de santé au travail est observée depuis le début du dispositif en 2008, jusqu'en 2017, où une hausse importante a été relevée avec l'inclusion des salariés nés en octobre des années impaires, en plus des salariés nés en octobre des années paires déjà enquêtés. Le nombre de questionnaires saisis a ensuite diminué à des niveaux équivalents à celui de 2016, avant de diminuer encore avec l'arrivée de la crise de la Covid-19 en 2020. Le nombre de questionnaires saisis est ainsi de près de 650 au cours de l'année 2024 (après exclusion des agriculteurs, artisans/commerçants et des questionnaires pour lesquels le sexe, l'âge, la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) ou le secteur d'activité (NAF) sont manquants) contre plus de 1 020 questionnaires saisis en 2019.

Afin de disposer d'effectifs suffisants permettant de présenter des analyses robustes, le choix a été fait de décliner dans cette étude, les résultats sur des périodes de quatre années glissantes. Ainsi, en cumulant quatre années de dispositif, et après suppression des doublons (salariés vus plusieurs fois au cours d'une période de quatre ans, la dernière consultation étant alors retenue), les effectifs s'étendent de quelque 1 100 questionnaires exploitables en 2020-2023 à plus de 4 000 questionnaires en 2016-2019 en Normandie.

Nombre de questionnaires exploitables en Normandie selon la période



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de la population enquêtée

Au cours du temps, la population de travailleurs normands enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest a varié. Cette évolution est le reflet non seulement de modifications de la démographie des personnes en emploi dans la région, mais également des variations de recueil effectué par les professionnels des services de prévention et de santé au travail participant volontairement au dispositif.

Une parité par toujours respectée

Conséquence des évolutions précédemment citées, la part de Normandes enquêtées a tout d'abord augmenté de 2008-2011 à 2011-2014, jusqu'à atteindre l'équilibre de la répartition des sexes. Cette part a ensuite fortement diminué jusqu'en 2020-2023, où seule une personne enquêtée sur quatre est une femme. Sur la dernière période d'observation, la part de femmes semble remonter.

À l'échelle nationale (hors territoires ultramarins), la baisse a été plus continue, mais aussi plus modérée qu'en Normandie.

De moins en moins d'employés et d'ouvriers

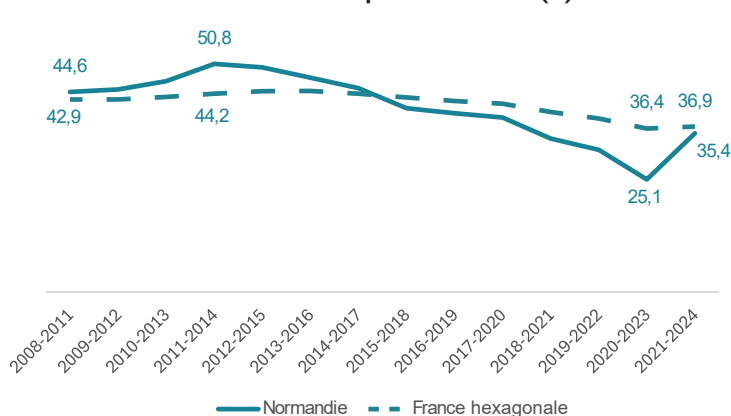
Récemment, la part de cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que celle de professions intermédiaires, ont fortement augmenté, en Normandie de manière encore plus prononcée qu'en France. Parmi les salariés enquêtés dans la région, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont presque doublé, depuis la mise en place du dispositif Evrest, passant d'un sur dix à un sur cinq. En parallèle, les parts d'ouvriers, mais surtout d'employés, ont diminué (de plus de 50 % pour ces derniers en Normandie).

Une hausse de la représentation de l'industrie

En Normandie, la part de salariés travaillant dans le secteur de la construction, mais surtout de l'industrie a fortement augmenté depuis la mise en place du dispositif Evrest (plus que doublé pour ce dernier secteur). En parallèle, la part représentée par le secteur du commerce, des transports et des services divers s'est effondrée (passant de plus d'un salarié sur deux à moins d'un salarié sur cinq). Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale a subi des fluctuations au cours du temps, et notamment une baisse avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19.

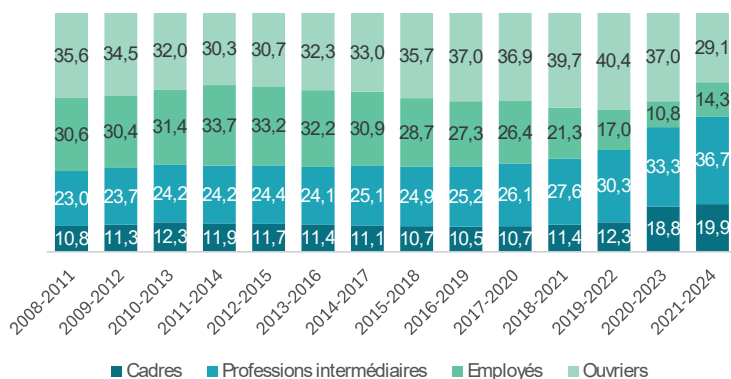
À l'échelle nationale, les évolutions sont différentes et plus homogènes, avec une augmentation de la part de salariés de l'industrie, une diminution du secteur du commerce et une relative stabilité des deux autres secteurs étudiés. Il est ainsi à noter qu'à l'échelle de la Normandie, la part représentée par le secteur du commerce, des transports et des services est aujourd'hui 2,3 fois plus faible qu'en France, et celle de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale 1,7 fois plus faible, alors que ces parts étaient du même ordre de grandeur au début du dispositif.

Évolution de la part de femmes (%)



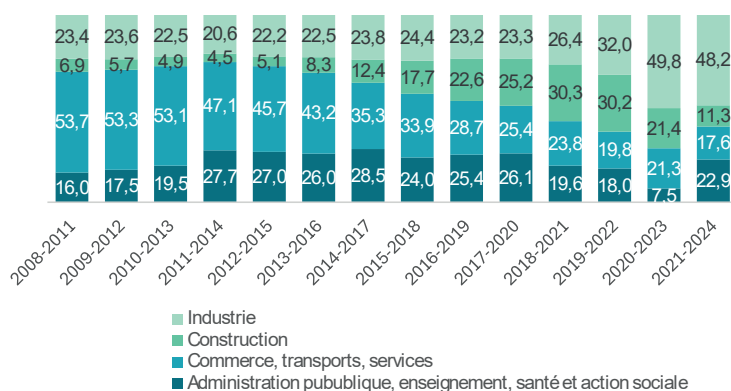
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de la répartition des professions et catégories socioprofessionnelles en Normandie (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de la répartition des secteurs d'activité en Normandie (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Précisions méthodologiques

Les données analysées dans cette lettre portent sur 182 766 salariés, interrogés entre 2008 et 2024 dans le cadre de visites périodiques auprès des services de prévention et de santé au travail, dont 11 211 en Normandie.

Afin de tenir compte de l'évolution des caractéristiques de la population enquêtée présentée ci-dessus, et ainsi de pouvoir étudier les éventuelles modifications de conditions de travail et d'état de santé des travailleurs, au-delà des modifications populationnelles, une standardisation directe a été effectuée, reposant sur le sexe, la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS, en deux classes) et le secteur d'activité (NAF, en quatre classes). Tous les résultats présentés dans la suite de ce document sont standardisés.

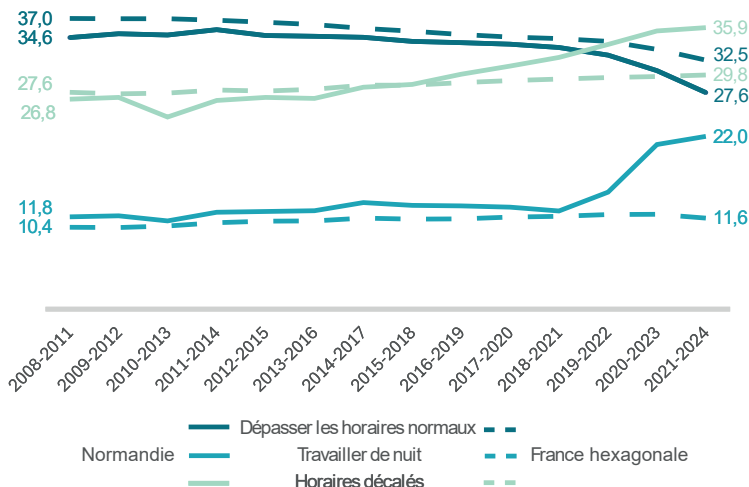
Risques psychosociaux

Une baisse du dépassement des horaires mais une hausse des horaires atypiques

Le taux de salariés travaillant en horaires de nuit a augmenté au cours du temps, avec en Normandie un point de rupture en 2018-2021 et un bond en 2020-2023. Une augmentation est également observée pour les horaires décalés, qui étaient de l'ordre de 28 % des travailleurs en Normandie comme en France hexagonale au début du dispositif et s'élèvent aujourd'hui à 30 % des travailleurs français et 36 % des travailleurs normands. À l'inverse, le taux de salariés déclarant dépasser leurs horaires normaux en raison de leur charge de travail a diminué, plus à l'échelle régionale (-7 points) que nationale (-4 points).

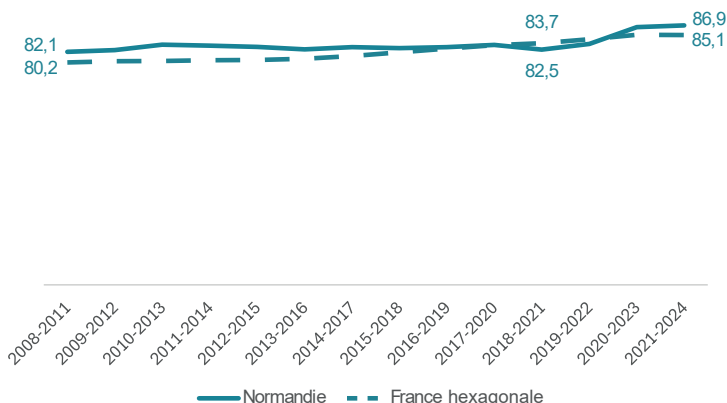
Le taux de travailleurs déclarant des coupures de plus de deux heures, des horaires irréguliers ou alternés, des difficultés liées à la pression temporelle ou encore sauter ou écourter des repas ou des temps de pause en raison de leur charge de travail, n'a pas varié significativement en Normandie entre 2008-2011 et 2021-2024.

Évolution de l'intensité et du temps de travail (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution des possibilités d'apprentissage dans le travail (%)



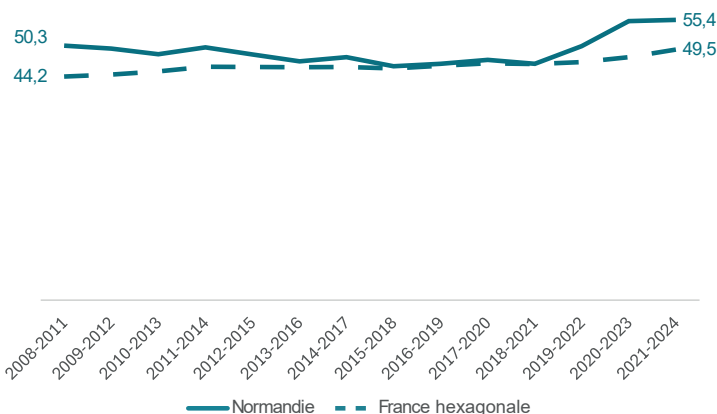
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Une augmentation de l'autonomie mais plus de perturbations dans le travail

Une augmentation, bien que non significative en Normandie, du taux de travailleurs disant être libres dans leur façon de procéder est observée (de 71 % à 77 % des travailleurs normands). Une hausse des taux de travailleurs déclarant que leur travail leur permet d'apprendre est également constatée, bien que la hausse soit plus tardive à l'échelle régionale que nationale (voir graphique ci-contre). De même, les salariés ayant reçu une formation au cours de l'année sont plus nombreux aujourd'hui qu'au début du dispositif, avec une hausse linéaire en France hexagonale et une impulsion en 2020-2023 en Normandie (voir graphique ci-dessous). Le taux de travailleurs disant que leur travail est varié est resté du même ordre de grandeur de quatre sur cinq.

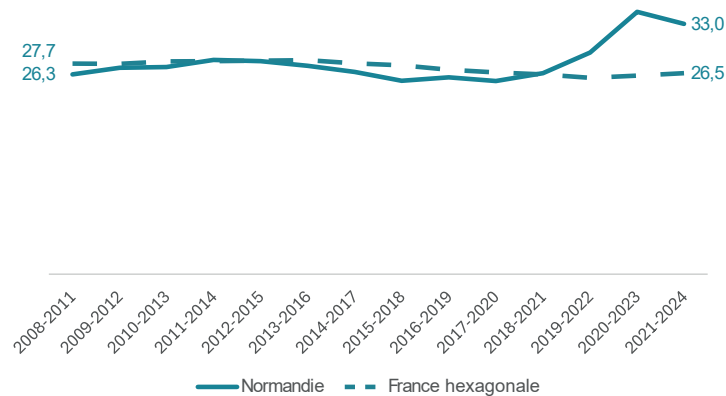
En revanche, une augmentation importante du taux de travailleurs déclarant devoir fréquemment abandonner leurs tâches pour une autre non prévue et en être gênés dans leur activité a fortement augmenté en Normandie à partir de 2019-2022, alors qu'il est resté stable à l'échelle nationale (voir graphique page 4).

Évolution des formations au cours de l'année (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'abandon de tâches perturbant le travail (%)



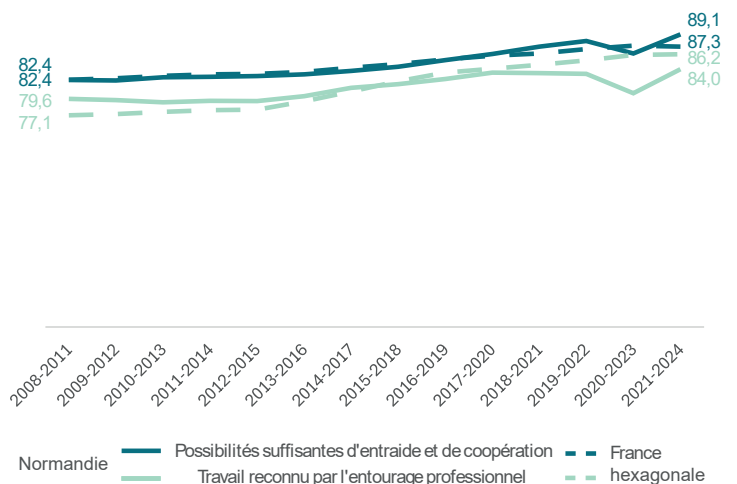
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Une amélioration des rapports sociaux et de la reconnaissance du travail pas toujours aussi marquée en Normandie qu'en France

Depuis le début du dispositif Evrest, le taux de salariés disant avoir des possibilités suffisantes d'entraide et de coopération n'a cessé d'augmenter, à l'échelle nationale comme régionale, passant de 82 % environ à 89 % en Normandie et 87 % en France hexagonale.

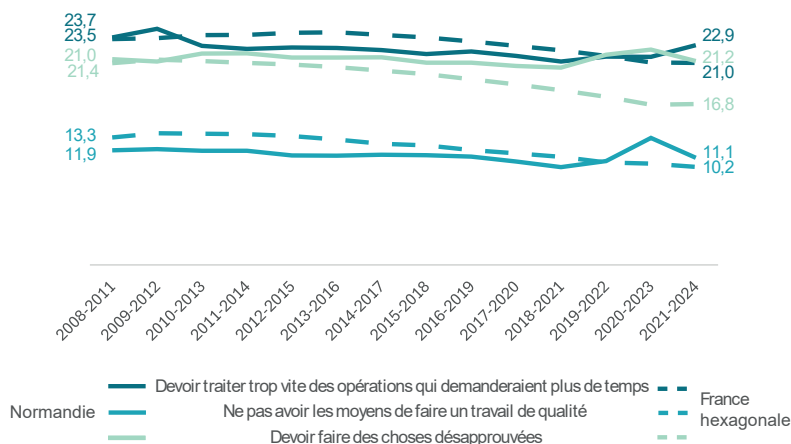
Il en est de même pour le taux de travailleurs déclarant que leur travail est reconnu par leur entourage professionnel en France (de 77 % à 86 %), mais pas en Normandie, où il est demeuré dans des proportions plus similaires (entre 80 % et 84 %).

Évolution des rapports sociaux et de la reconnaissance du travail (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution des conflits de valeurs (%)



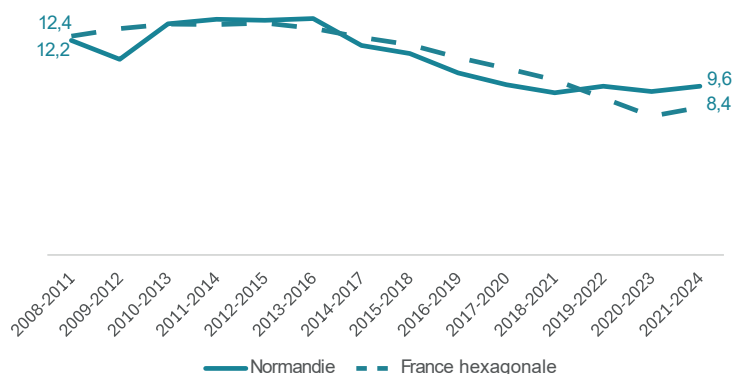
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Une tendance à l'amélioration des conflits de valeurs en France qui n'est pas retrouvée en Normandie

Entre 2008-2011 et 2021-2024 le taux de travailleurs disant devoir traiter trop vite des tâches qui demanderaient davantage de temps est resté globalement stable, en raison d'une légère baisse suivie d'une hausse en Normandie, à l'inverse de l'évolution observée en France hexagonale.

Le fait de ne pas avoir les moyens de faire un travail de qualité ou de devoir faire des choses désapprouvées a suivi un schéma similaire au cours du temps, avec un taux normand qui est resté du même ordre de grandeur, voire tend à augmenter sur les dernières périodes, tandis qu'à l'échelle nationale, une amélioration légère mais plus linéaire est observée.

Évolution de la peur de perdre son emploi (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Une baisse de l'insécurité de la situation de travail

Depuis la mise en place du dispositif Evrest, l'insécurité des travailleurs enregistre une diminution, légèrement plus marquée en France qu'en Normandie. Ainsi, dans la région, le taux de travailleurs déclarant avoir peur de perdre leur emploi est passé de plus de 12 % à moins de 10 % entre 2008-2011 et 2021-2024 (de 12 % à un peu plus de 8 % en France hexagonale).

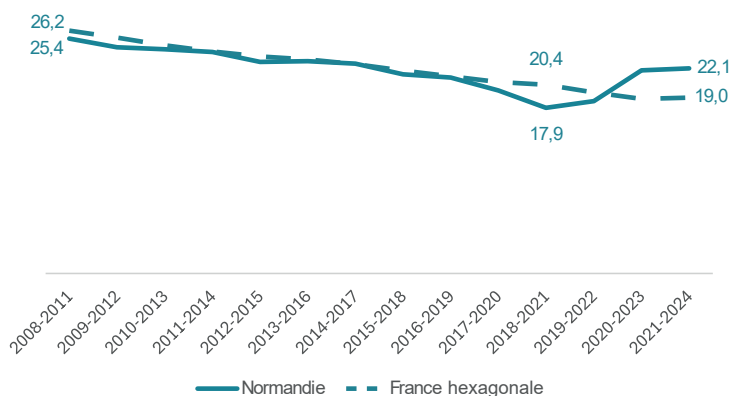
Une modification des exigences émotionnelles avec la pandémie de Covid-19

L'exposition à la pression psychologique a augmenté dans la région depuis 2018-2021, passant de 18 % de salariés exposés à 22 % en 2021-2024. Cependant, cette hausse récente n'a pas encore abouti à des niveaux similaires à ceux observés lors de la mise en place du dispositif Evrest, où près de 26 % des travailleurs normands déclaraient être exposés à de la pression psychologique. En France, l'évolution est différente, avec une baisse continue de la pression psychologique, concernant 26 % des travailleurs en 2008-2011 et moins de 19 % en 2021-2024.

L'exposition au contact avec le public, précédemment relativement stable, a connu une baisse avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19. Elle concerne ainsi 60 % des salariés normands en 2021-2024 contre près de 71 % en 2015-2018. L'évolution est similaire au niveau national.

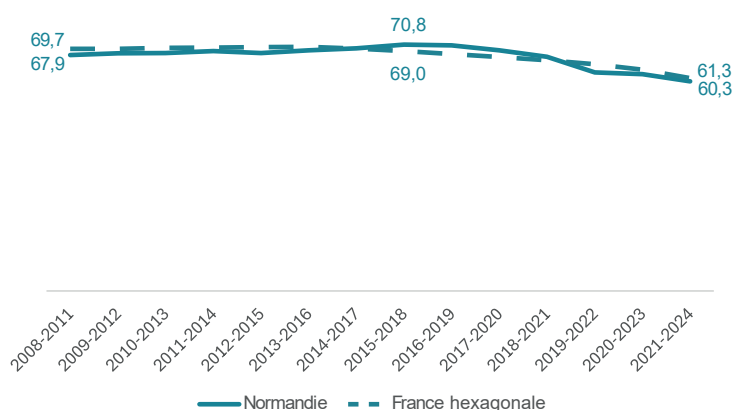
Le fait de réussir à concilier vie privée et vie professionnelle est enquêté depuis 2016. Depuis lors, en Normandie comme en France hexagonale, le taux de travailleurs déclarant rencontrer des difficultés à concilier les deux n'a pas varié significativement, restant de l'ordre d'un sur dix.

Évolution de l'exposition à la pression psychologique (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'exposition au contact avec le public (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Un cumul d'intensité stable mais une diminution du cumul de manque de pouvoir d'agir

Deux indicateurs de cumul de risques psychosociaux ont été développés dans le cadre du dispositif Evrest, sous la forme de scores : un premier sur le cumul d'intensité (dépassement des horaires normaux, saut des pauses ou des repas, traitement d'opérations trop vite, abandon de tâches perturbant), le second sur le cumul de manque de pouvoir d'agir (pas d'apprentissage, de travail varié, de liberté, d'entraide et de reconnaissance). Ces scores classent la population de travailleurs en trois catégories : plutôt favorable, médian, plutôt défavorable.

Au cours du temps, en Normandie l'indicateur de cumul d'intensité n'a pas varié significativement. En revanche, l'indicateur de cumul de manque de pouvoir d'agir s'est amélioré, le taux de travailleurs considéré en situation plutôt favorable passant de 22 % en 2008-2011 à près de 27 % en 2021-2024 (de 22 % à 29 % en France hexagonale).

Contraintes biomécaniques

Les postures contraignantes et les gestes répétitifs en augmentation mais pas plus pénibles

Alors que 55 % des travailleurs normands déclaraient être soumis parfois ou souvent à des postures contraignantes en 2008-2011 (53 % en 2010-2013), c'est le cas de 62 % des travailleurs en 2021-2024. La hausse est encore plus prononcée en ne considérant que les postures contraignantes revenant souvent (+23 % en Normandie).

Bien que moins prononcée, cette hausse est retrouvée au niveau national, pour les contraintes occasionnelles comme fréquentes.

En revanche, le taux de travailleurs déclarant avoir des postures contraignantes qui leur semblent difficiles ou pénibles n'a pas varié significativement en Normandie (de l'ordre de 27-29 %). En France hexagonale, une légère diminution est enregistrée (de 29 % au début du dispositif à 26 % sur la période la plus récente).

Les gestes répétitifs sont les contraintes biomécaniques les plus déclarées. Le taux de travailleurs disant y être exposés occasionnellement est fluctuant en Normandie mais suit une augmentation linéaire à l'échelle nationale. L'exposition fréquente est en hausse dans les deux zones géographiques. En 2021-2024, près de deux salariés sur trois disent faire face à des gestes répétitifs parfois ou souvent.

La pénibilité de gestes répétitifs concerne un salarié sur cinq, sans évolution significative en Normandie et avec une baisse de moins de 2 points en France hexagonale depuis la mise en place du dispositif Evrest.

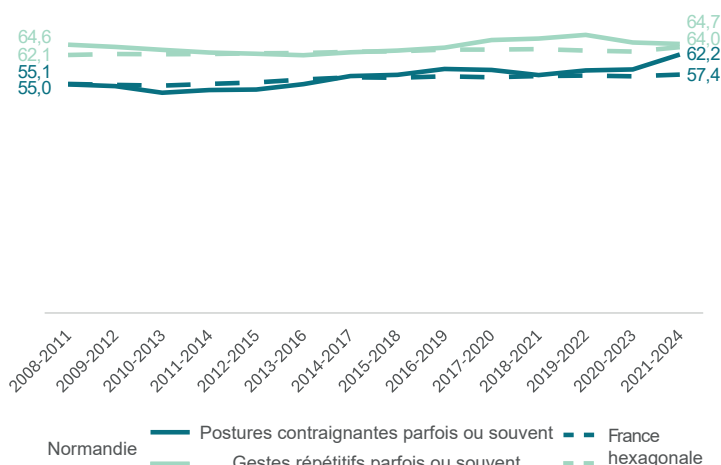
Des déplacements importants à pied et des stations debout prolongées qui sont aussi plus fréquents mais moins pénibles

Le taux de travailleurs disant faire de longs déplacements à pied est toujours de l'ordre de 44 % en Normandie et est passé de 39 % à 42 % en France entre 2008-2011 et 2021-2024. Cependant, les seuls déplacements fréquents ont augmenté, de 4 points en Normandie, de près de 3 points en France, signifiant que les déplacements occasionnels sont plutôt en baisse.

La pénibilité de ces déplacements est en revanche en diminution, très récemment en Normandie (depuis 2019-2022) mais de manière linéaire depuis 2008-2011 en France hexagonale.

Les stations debout prolongées sont globalement également en baisse, mais celles qui reviennent fréquemment ont augmenté en Normandie comme en France (+3 points). Comme pour les déplacements piétons, les stations debout sont de moins en moins pénibles, passant de près de 21 % des travailleurs concernés en 2008-2010 en Normandie à moins de 16 % en 2021-2024. Le même phénomène est observé en France hexagonale.

Évolution des postures contraignantes et des gestes répétitifs (%)

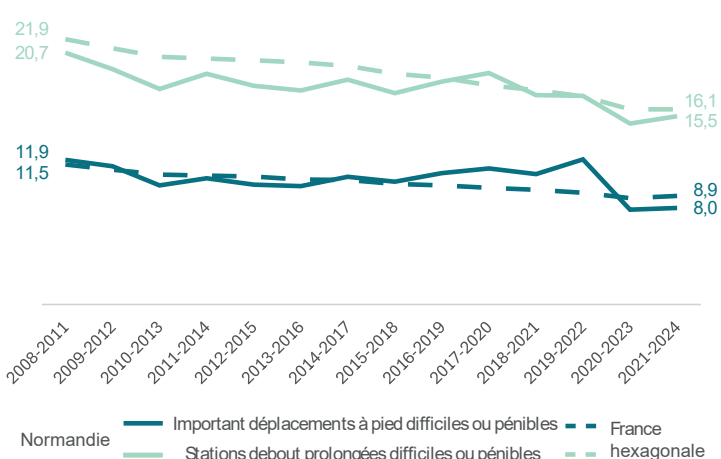


Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Des efforts et ports de charges lourdes plus fluctuants

Tandis que les efforts et ports de charges lourdes ont eu tendance à augmenter légèrement, la pénibilité de ces contraintes biomécaniques est en baisse à l'échelle de la France hexagonale, mais reste du même ordre de grandeur en Normandie (un peu plus d'un travailleur normand sur deux déclare devoir faire des efforts ou porter des charges lourdes et un sur quatre que cela lui semble difficile ou pénible).

Évolution des importants déplacements à pied et des stations debout prolongées difficiles ou pénibles (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Une augmentation du cumul des contraintes biomécaniques en Normandie

Un score de cumul de contraintes physiques a été développé dans le cadre du dispositif Evrest, combinant les postures contraignantes, les efforts et ports de charges lourdes, ainsi que les gestes répétitifs. La fréquence de ces contraintes est prise en compte pour aboutir en un découpage en trois groupes : plutôt favorable, médian ou plutôt défavorable.

Alors qu'en France la situation vis-à-vis de ce score est restée relativement stable, en Normandie, le taux de travailleurs ayant un score médian a augmenté, pendant que le taux de ceux ayant un score plutôt favorable diminuait de 5 points en dix ans (de l'ordre de 37 % en 2010-2013 à 32 % en 2020-2023).

Expositions

La grande majorité des expositions en augmentation dans la région...

Une forte hausse des taux de travailleurs disant être exposés aux risques biologiques ou encore aux rayons ionisants est enregistrée en Normandie (+9 points et +4 points respectivement), plus encore qu'en France hexagonale (+6 points et +1 point).

L'exposition au bruit avec un niveau supérieur à 80 décibels augmente également, de manière plus prononcée en Normandie (+4 points) qu'au niveau national (+2 points).

L'exposition à la chaleur et au froid intenses est restée du même ordre de grandeur au niveau national, mais a subi une forte hausse en région, même si plus récemment la situation semble se stabiliser, voire rediminuer (voir graphique ci-dessous).

Enfin, les intempéries, la gêne sonore ou encore les vibrations concernent toujours une proportion similaire de travailleurs en France hexagonale, tandis qu'en Normandie la situation s'est récemment dégradée, avec une hausse des expositions depuis la fin des années 2010, particulièrement prononcée pour la gêne sonore depuis la fin des années 2020.

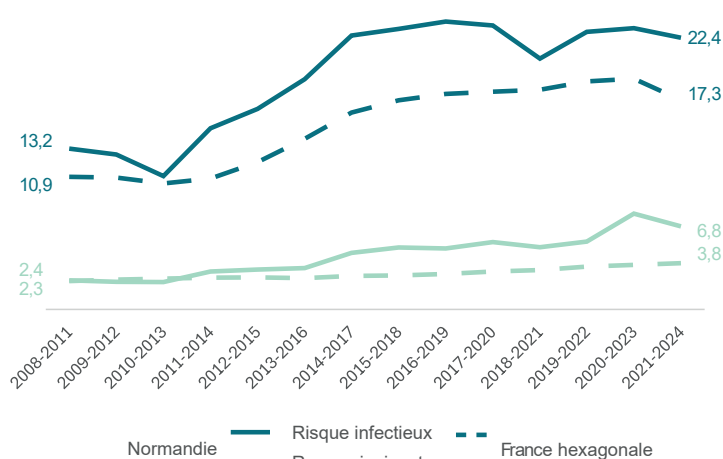
...malgré quelques exceptions

L'exposition aux produits chimiques est la seule parmi toutes celles enquêtées, pour laquelle le taux de salariés normands déclarant être concernés est en baisse depuis la mise en place du dispositif Evrest (31 % en 2008-2011 à 26 % en 2021-2024). En France hexagonale, ce taux est resté constant.

L'exposition aux contraintes visuelles est en diminution en France hors territoires ultramarins (de 30 % à 24 % sur la période d'enquête), mais est restée stable en Normandie (de l'ordre de 30 %), faisant qu'un écart entre les niveaux nationaux et régionaux se creuse peu à peu.

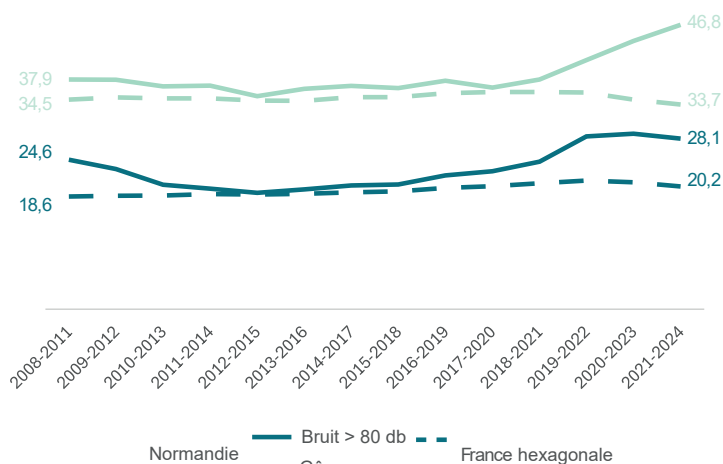
L'exposition aux poussières et fumées, ou encore à la conduite routière prolongée est restée du même ordre de grandeur, en Normandie comme en France hexagonale, avec environ trois travailleurs sur dix concernés par la première et un peu moins de trois sur vingt par la seconde.

Évolution de l'exposition au risque infectieux et aux rayons ionisants (%)



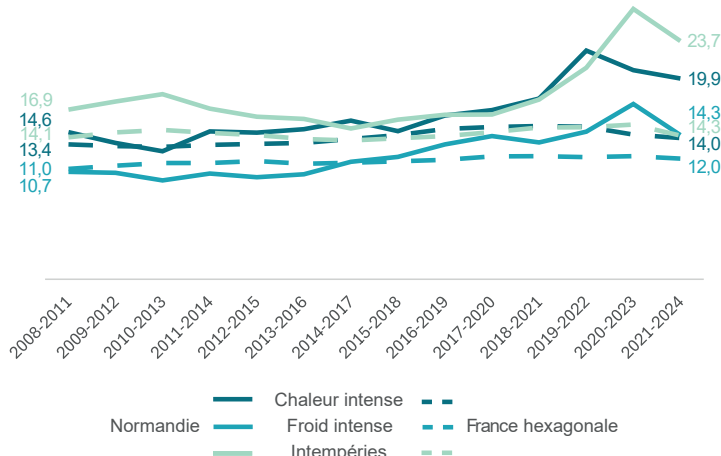
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'exposition au bruit et à la gêne sonore (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'exposition aux températures extrêmes et aux intempéries (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

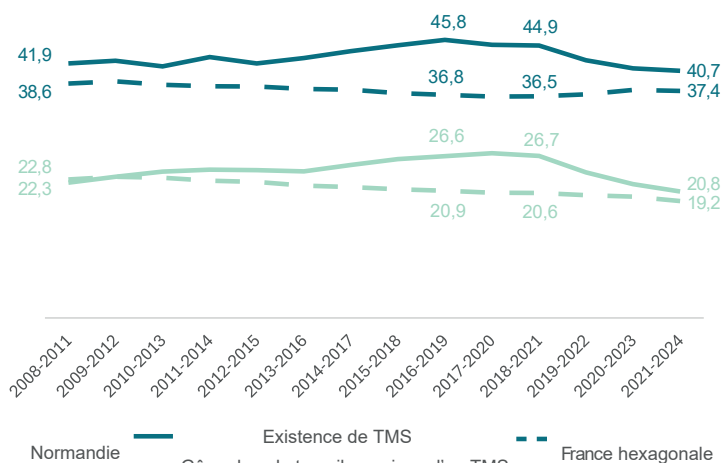
Troubles ostéo-articulaires

Une stabilité globale des troubles ostéo-articulaires

En comparant 2008-2011 et 2021-2024, le taux de travailleurs déclarant souffrir d'un trouble musculosquelettique (TMS) n'a pas varié significativement, restant de l'ordre de deux Normands sur cinq. Cependant, ce taux a eu tendance à augmenter jusqu'en 2016-2019 (46 %), avant de rediminuer. En France hexagonale, le taux de travailleurs souffrant de TMS est resté relativement stable au cours du temps.

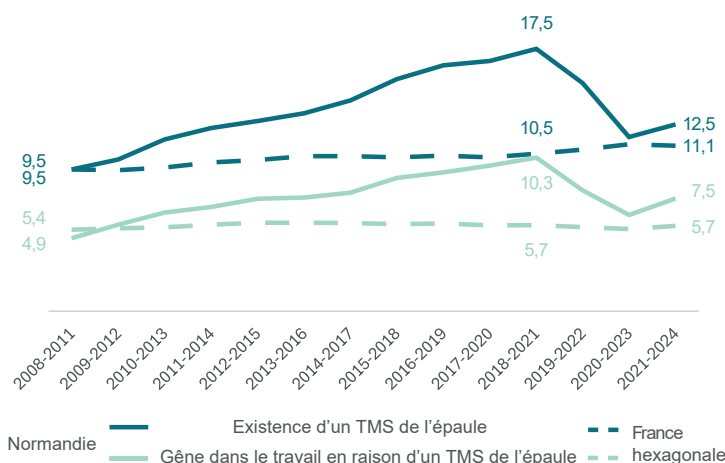
La gêne au travail induite par un TMS a touché jusqu'à plus d'un travailleur normand sur quatre mais semble en baisse dans la région depuis 2018-2021, atteignant aujourd'hui un peu plus d'un salarié sur cinq. En France, une diminution constante mais moins prononcée est observée depuis le début du dispositif Evrest, avec un taux de salariés gênés dans leur travail par un TMS qui a baissé de moins de 4 points.

Évolution des troubles ostéo-articulaires (%)



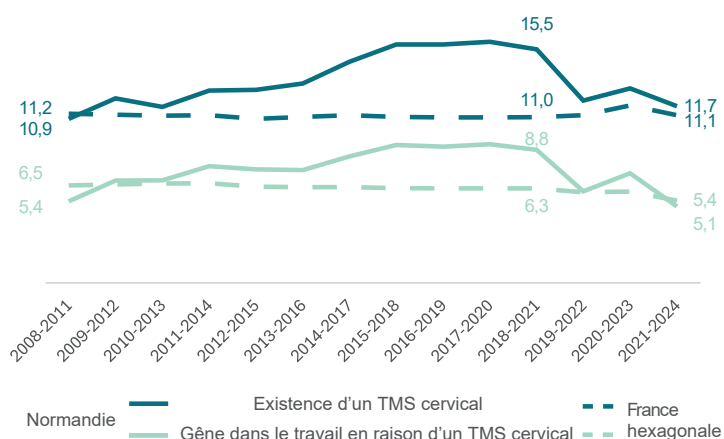
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution des troubles ostéo-articulaires de l'épaule (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution des troubles ostéo-articulaires cervicaux (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Un pic à la fin des années 2020

En Normandie, les plus fortes variations sont observées pour les TMS de l'épaule, qui concernaient 9 % des travailleurs en 2008-2011, ont augmenté jusqu'à atteindre près de 18 % des salariés en 2018-2021, avant de redescendre à 12 % des salariés en 2021-2024. La gêne au travail en raison d'un TMS de l'épaule suit la même courbe, allant de moins de 5 % à plus de 10 % des travailleurs gênés, avant de rediminuer autour de 7 %.

Bien que les écarts soient moins marqués, les TMS du poignet et de la main suivent des tendances similaires à ceux de l'épaule. En revanche, les TMS du coude ont augmenté tout au long du dispositif, hormis sur la dernière période étudiée où ils redescendent à des niveaux comparables au début des années 2010.

Au niveau du rachis, en Normandie, les variations sont plus limitées pour les TMS dorsolombaires, tandis que les TMS cervicaux ont été multipliés par 1,5 entre 2008-2011 et 2017-2020 (par 1,7 pour la gêne dans le travail) avant de rediminuer à des taux comparables à ceux des débuts d'Evrest. À l'échelle nationale, les évolutions sont bien plus faibles, voire inexistantes.

Concernant les membres inférieurs, une tendance similaire est observée, avec en Normandie un salarié sur dix concerné par un TMS à la mise en place d'Evrest (un peu moins d'un sur vingt par une gêne), une hausse jusqu'à atteindre plus de 14 % de salariés touchés en 2017-2020 (plus de 7 % gênés dans leur travail), suivie d'une diminution pour atteindre près de 11 % en 2021-2024 (5 % gênés).

Troubles neuropsychiques

Un bilan similaire aujourd'hui à ce qui était observé dans les débuts d'Evrest

Au total, la prévalence des troubles neuropsychiques (association de la fatigue/lassitude, des troubles du sommeil et de l'anxiété/nervosité/irritabilité) est restée globalement stable en France, tandis qu'elle augmentait en Normandie jusqu'au milieu des années 2010, avant de redescendre. Un pic a été observé en 2020-2023, dont le niveau n'a cependant pas dépassé ce qui était relevé quelques années plus tôt.

La prévalence de la gêne au travail liée à des troubles neuropsychiques est restée du même ordre de grandeur tout au long du dispositif Evrest, quelle que soit l'échelle géographique, hormis un pic en 2020-2023 en Normandie (voir graphique ci-contre).

Une situation plus mouvementée en Normandie qu'au niveau national

Au cours des années, le taux de salariés déclarant souffrir de fatigue ou lassitude a augmenté au niveau national jusqu'en 2015-2018, avant de redescendre légèrement. Cependant, le taux est resté en-deçà d'une personne sur quatre. Pendant ce temps, la gêne au travail associée à la fatigue/lassitude est restée stable (de l'ordre d'une personne sur dix).

En Normandie, une bien plus forte augmentation est observée entre 2008-2011 et 2014-2017, passant de 24 % à 34 % de travailleurs concernés par la fatigue/lassitude, mais ce taux diminue depuis, pour atteindre sur la dernière période un taux similaire à celui des premières années. La gêne au travail associée suit le même schéma.

Des troubles du sommeil en augmentation

Les troubles du sommeil sont en hausse, en Normandie comme en France. Leur existence n'a cessé d'augmenter, tandis que la gêne au travail occasionnée a fortement augmenté en Normandie jusqu'en 2016-2019, avant de rediminuer, hormis un pic important en 2020-2023. Au niveau national, la gêne dans le travail est restée relativement stable.

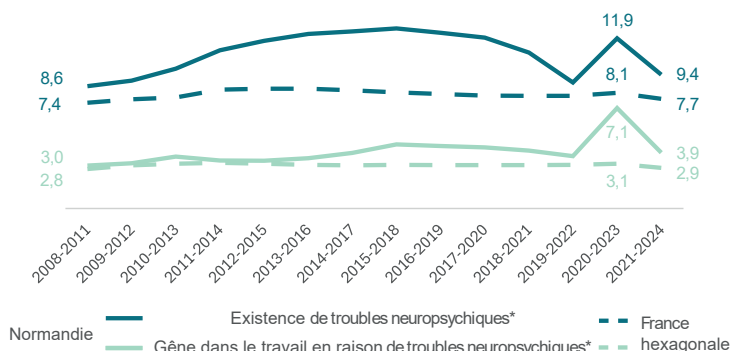
Ainsi, dans la région, alors que 19 % des travailleurs disaient souffrir de troubles du sommeil en 2008-2011, ce taux s'élève à plus de 28 % en 2021-2024 et 8 % disent ressentir une gêne dans le travail en raison de ces soucis de sommeil.

Un niveau d'anxiété qui tend à diminuer, malgré un pic au début des années 2020

Depuis le début du dispositif Evrest, l'anxiété, la nervosité et l'irritabilité se sont améliorées en France hexagonale, amélioration qui n'est pas retrouvée en Normandie en raison de fluctuations récentes. En effet, alors que le taux de travailleurs disant souffrir d'anxiété avait augmenté entre 2008-2011 et 2012-2015 jusqu'à atteindre plus de 29 %, il a ensuite diminué jusqu'à 20 % en 2019-2022. Un pic a été enregistré en 2020-2023 mais la situation semble de nouveau s'améliorer en 2021-2024.

La gêne au travail occasionnée par ces situations d'anxiété a suivi le même schéma que la prévalence, soit une baisse au niveau national et une évolution plus hétérogène en Normandie.

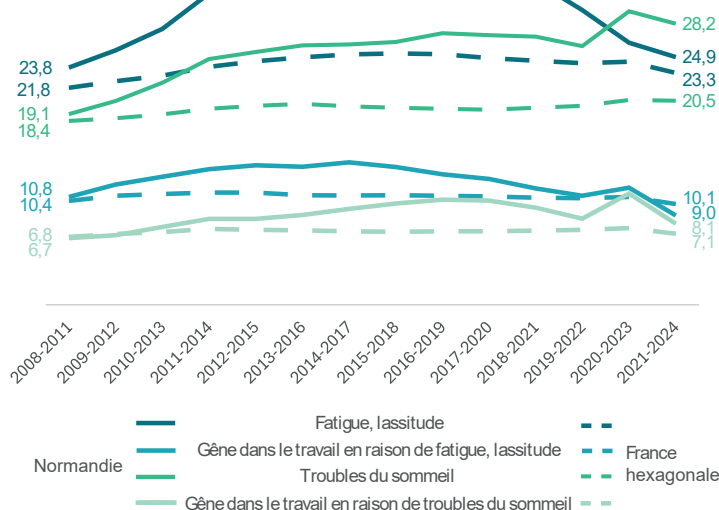
Évolution des troubles neuropsychiques* (%)



*association de fatigue/lassitude, troubles du sommeil et anxiété/nervosité/irritabilité

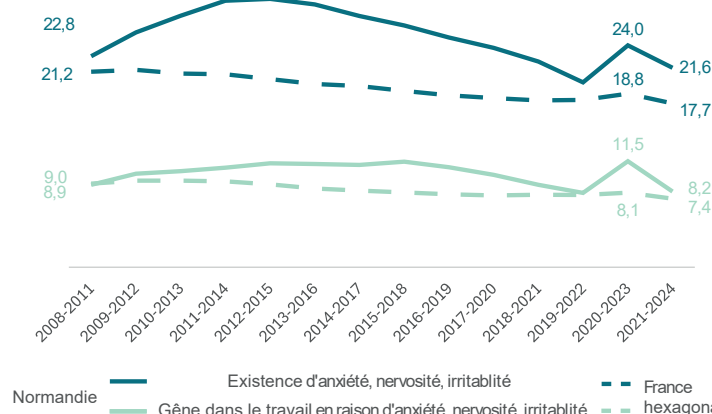
Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de la fatigue/lassitude et des troubles du sommeil (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'anxiété/nervosité/irritabilité (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

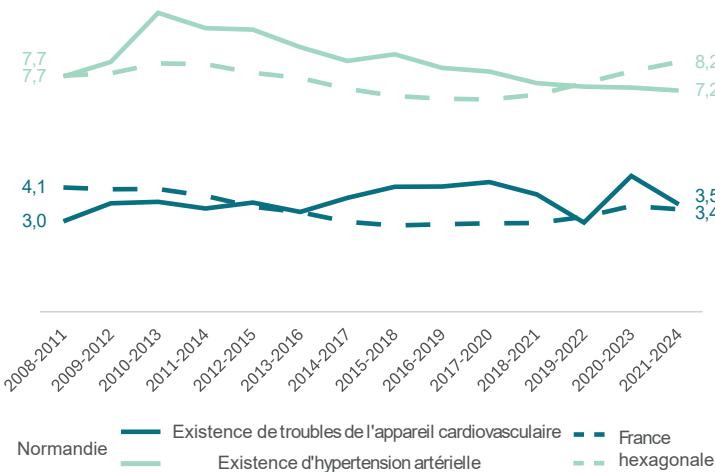
Autres pathologies

Une relative stabilité des troubles cardiovasculaires en Normandie

Malgré des oscillations, le taux de travailleurs déclarant souffrir d'une pathologie de l'appareil cardiovasculaire est resté du même ordre de grandeur en Normandie et a légèrement diminué en France hexagonale. La gêne au travail occasionnée par ces pathologies semble globalement en baisse.

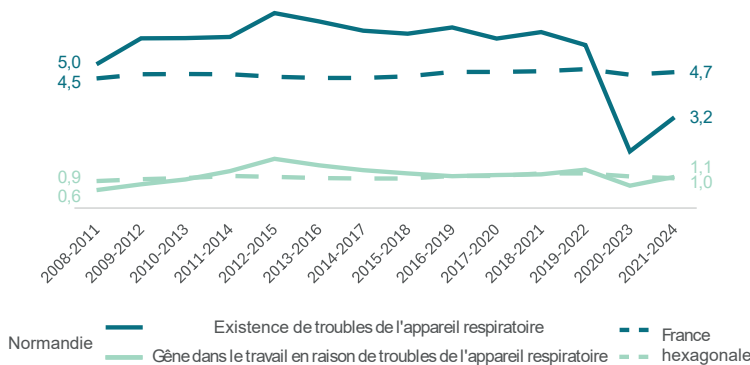
Le taux de travailleurs souffrant d'hypertension artérielle n'a pas varié significativement au cours du temps, tout comme la gêne au travail liée à cette pathologie.

Évolution des troubles cardiovasculaires (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution des troubles respiratoires (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

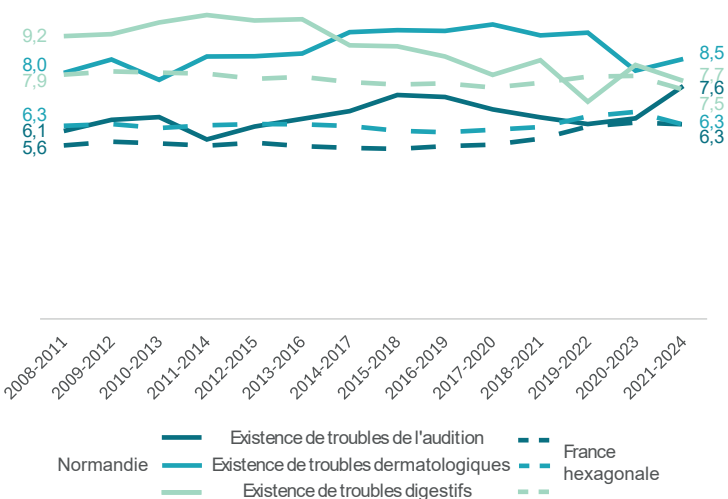
Peu de variations des troubles de l'appareil respiratoire

Tandis que le taux de travailleurs déclarant un trouble de l'appareil respiratoire est resté stable en France, une diminution est observée en Normandie en 2020-2023, bien que le taux semble ré-augmenter par la suite. La gêne au travail liée à ces pathologies n'a pas varié significativement depuis la mise en place du dispositif Evrest.

Une stagnation des troubles auditifs, dermatologiques et digestifs

Les troubles de l'audition n'ont que peu varié au cours du temps, tout comme les troubles dermatologiques, ou encore les troubles digestifs. Ils concernent entre une personne sur dix et une personne sur quinze, tandis que la gêne dans le travail liée à ces pathologies est plus anecdotique (moins de 2 % des travailleurs).

Évolution des troubles auditifs, dermatologiques et digestifs (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

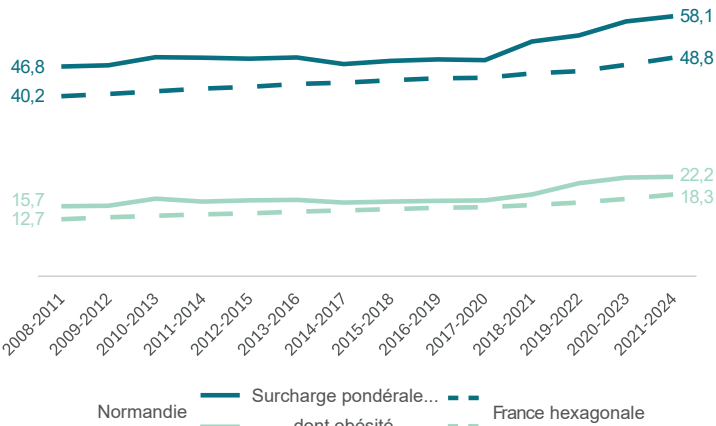
Déterminants de santé

Une corpulence en forte hausse...

La surcharge pondérale (surpoids ou obésité) a fortement augmenté depuis la mise en place du dispositif Evrest, en Normandie comme au niveau national. Cela rejoint les observations qui sont faites en population générale. Ainsi, alors que le taux d'obésité était de moins de 16 % en 2008-2011 en Normandie (moins de 13 % en France hexagonale), en 2021-2024, il s'élève à 22 % (18 % en France). L'augmentation du surpoids, bien que moins présente, est également observée. Au total, le taux de travailleurs normands en surcharge pondérale est donc passé de moins de 47 % à 58 % au cours des années (de 40 % à 49 % en France hexagonale).

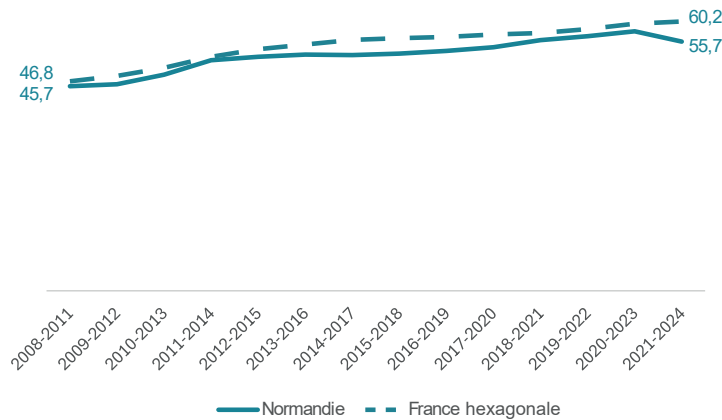
En parallèle, le taux de maigreur est resté de l'ordre de 3 %, quelle que soit la zone géographique.

Évolution de la surcharge pondérale (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Évolution de l'activité physique ou sportive au moins une fois par semaine (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

...tout comme l'activité physique régulière

En parallèle de cette hausse de la corpulence, le taux de travailleurs déclarant pratiquer une activité physique ou sportive régulièrement (au moins une fois par semaine), a augmenté dans la région comme à l'échelle du pays. En Normandie, alors que moins de 46 % des salariés étaient concernés en 2008-2011, ce sont en 2021-2024 près de 56 % qui déclarent faire du sport régulièrement. Toutefois, plus récemment, le taux de travailleurs normands déclarant pratiquer une activité physique régulière semble diminuer légèrement.

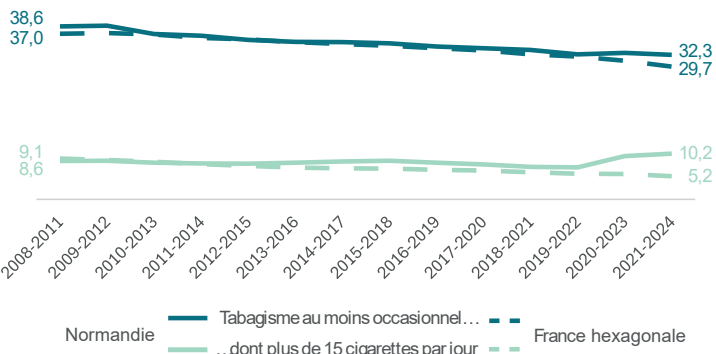
Une évolution similaire bien que sensiblement plus favorable est observée en France hexagonale.

Une baisse globale du tabagisme, malgré une hausse des fortes consommations dans la région

Par ailleurs, le taux de fumeurs est en baisse, passant de près de 39 % des travailleurs normands en 2008-2011 à 32 % en 2021-2024. Ces taux sont respectivement de 37 % et 30 % en France hexagonale.

En revanche, le taux de fumeurs consommant plus de 15 cigarettes par jour, bien qu'également en baisse à l'échelle de la France hexagonale, connaît une remontée en Normandie depuis 2020-2023. Cela concerne aujourd'hui 10 % des travailleurs normands, soit une proportion plus élevée que celle observée lors de la mise en place du dispositif Evrest, tandis qu'à l'échelle nationale elle est de 5 % en 2021-2024, soit un taux bien en-deçà de celui relevé en 2008-2011 (9 %). La baisse globale du tabagisme en Normandie est donc imputable à la baisse des consommations les plus modérées.

Évolution du tabagisme (%)



Source : Dispositif Evrest - données 2008-2011 à 2021-2024 - Exploitation : OR2S

Synthèse

POPULATION ENQUÊTÉE



Diminution de la part de femmes enquêtées



Diminution de la part d'employés et d'ouvriers enquêtés



Augmentation de la part des secteurs de l'industrie et de la construction

RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Augmentation du pouvoir d'agir



Peu d'évolution de l'intensité de travail



Diminution de l'insécurité de la situation de travail



Augmentation de l'entraide et de la reconnaissance

CONTRAINTES BIOMÉCANIQUES



Augmentation des contraintes biomécaniques...



...sans évolution majeure de la pénibilité de ces contraintes

EXPOSITIONS



Augmentation globale des expositions, en particulier aux rayons ionisants, au risque infectieux, aux intempéries et aux températures extrêmes

TROUBLES OSTÉO-ARTICULAIRES



Peu d'évolutions malgré un pic à la fin des années 2010

TROUBLES NEUROPSYCHIQUES



Peu d'évolutions cachant une hausse jusqu'au milieu des années 2010 suivie d'une baisse

DÉTERMINANTS DE SANTÉ



Augmentation de l'activité physique et sportive régulière



Diminution du tabagisme



Augmentation de la surcharge pondérale

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les professionnels des services de prévention et de santé au travail de Normandie pour leur participation à Evrest.

Ce numéro de la lettre Evrest en Normandie est consultable sur le site Internet de l'OR2S : www.or2s.fr

Ce document a été finalisé en octobre 2025 avec le soutien de l'ARS Normandie, la Dreets Normandie, la Carsat Normandie et le CHU de Rouen. Il a été rédigé par Manon Couvreur, Jeanne Pfister et Nadège Thomas, sous la direction du Dr. Laëtitia Rollin.

Directeur de la publication : Pr. Maxime Gignon.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Antenne de Rouen : L'Atrium - 115, Boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Téléphone : 07 71 13 79 32 - Mail : infon@or2s.fr - Site Internet : www.or2s.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site :

<http://evrest.istnf.fr>



GIS Evrest, Groupement d'Intérêt Scientifique, créé le 1^{er} Janvier 2009